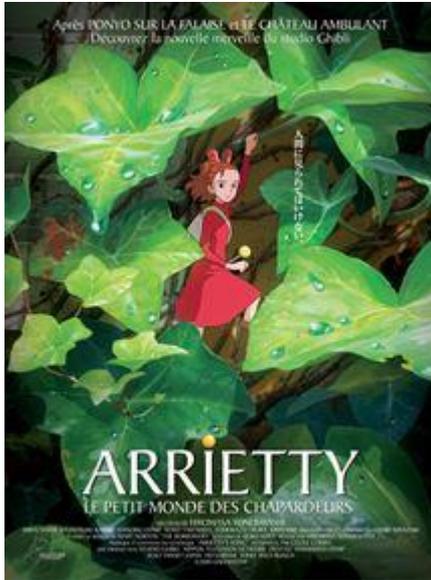


➤ PROJET CINEMA



Dans le cadre de notre projet cinéma, jeudi 21 novembre, tous les élèves de la GS au CM2 se sont rendus au cinéma de St Renan pour le visionnage du film Arietty, le petit monde des Charardeurs. Ce moment a été très apprécié par tous. Cette semaine, Franck Barouillet, de l'association Film et Culture, intervient dans chaque classe pour faire l'analyse du film avec les élèves.

➤ TEMPS FORT DE NOEL

Une célébration de l'AVENT est proposée à tous les enfants le vendredi 20 décembre à 9h15 à l'église. N'hésitez pas à vous joindre à nous pour partager ce moment ensemble (parents, grands-parents...)



➤ POINT OGECA/APEL

Suite à l'assemblée générale du 5 novembre, de nouveaux parents sont arrivés dans les associations.

Un nouveau bureau APEL a été voté. Voici sa composition :

Présidente : Marianne DEROO (maman de Noan en CM1 bil et de Yanaël en GS bil).

Vice-présidente : Fabienne L'HOSTIS (maman de Tiago en GS bil).

Trésorière : Cécile GANTOIS (maman d'Axel en CE2)

Vice-trésorière : Aurélie CASTREC (maman de Yanis en CM1 et d'Anaïs en GS)

Secrétaire : Morgane WERES (maman de Gabrielle en GS)

Vice-secrétaire : Azilis PERON (maman de Lola en GS)

Membres : Clarisse VIALA, Delphine LE BRIS.

J'en profite pour remercier tous les anciens membres qui se sont investis durant de nombreuses années notamment l'ancienne présidente Carine Louy ainsi que Déborah Valot et Amélie Rouxel qui ont géré la présidence en intérim jusqu'au vote officiel.

Concernant l'OGEC, voici sa nouvelle composition :

Président : Josig ALLANCON (papa de Lola en CM2 et d'Enzo en CP)

Trésorière : Angélique SAVINA (maman de Malo en CM2)

Trésorière adjointe : Nolwen JESTIN (maman de Loélie en GS et de Gabriel en PS)

Secrétaire : Anne-Claire FOLLEZOUR (maman de Louisa en CM1 bil et d'Hanaé en CP bil)

Membres : Maryline BRETON, Claudine QUINQUIS, Aurélie HERBIN, Christophe GANTOIS, Fanny LE COAT, Ludovic MEBARKI, Grégoire MARCOUREL, Mélanie ELIES, Aurore QUEMENEUR, Elodie KEROUANTON.

Un très grand merci aux parents qui se sont investis également dans cette association durant quelques années.

➤ **CALENDRIER SCOLAIRE 2019- 2020**

Merci d'éviter tout départ en vacances sur temps scolaire. En effet, des absences répétées dans les classes nuisent à la continuité des apprentissages. Nous vous rappelons que les **enseignants ne sont pas tenus de vous fournir le travail scolaire avant l'absence de votre enfant.** Sachez qu'une demande d'autorisation à l'inspection académique par l'intermédiaire du chef d'établissement est exigée. Effectivement, l'inspectrice de l'éducation nationale doit être au courant des absences dans l'école. Ceci concerne également les enfants de maternelle.

Vacances de Noël	Fin des cours : vendredi 20 décembre 2019 Reprise des cours : lundi 6 janvier 2020
Vacances d'hiver	Fin des cours : vendredi 14 février 2020 Reprise des cours : lundi 2 mars 2020
Vacances de printemps	Fin des cours : vendredi 10 avril 2020 Reprise des cours : lundi 27 avril 2020
Pont de l'Ascension	Fin des cours : mardi 19 mai 2020 Reprise des cours : lundi 25 mai 2020
Vacances d'été	Fin des cours : vendredi 3 juillet 2020

Attention, pour une question de sécurité, je me permets également de vous rappeler que les portes de l'école doivent être fermées à 8h45 (maximum 8h50). Je vous remercie donc de faire un effort de ponctualité le matin afin de pouvoir respecter cet horaire. Merci de votre compréhension.

➤ PRISE DE MEDICAMENTS A L'ECOLE

La prise de médicaments à l'école est strictement réservée aux cas ne pouvant être traités d'une autre manière (**prise avant et après la classe**). Dans le respect du protocole national sur l'organisation de soins et des urgences, le personnel de l'école **peut**, à la demande écrite des parents, apporter son concours pour l'administration de médicaments selon la prescription médicale écrite (ordonnance). **En aucun cas, il n'y est contraint.**

Les enfants ne doivent avoir aucun médicament à leur portée.

La prise de médicaments régulière ou certaine pathologie ou allergie nécessite la mise en place d'un projet d'accueil individualisé (**PAI**). Il convient dans ce cas de prendre rapidement contact avec la directrice. Si votre enfant a bénéficié d'un PAI en 2018-2019, merci de transmettre rapidement le document réactualisé à la direction.

➤ L'APEL :

Les photos de classe seront bientôt en ligne, vous allez recevoir votre code d'accès cette semaine pour les commander (si ce n'est pas le cas, merci de vous rapprocher de Marion COUTUREAU ecolearz.plouarzel@free.fr) Si vous souhaitez les recevoir avant le 20 décembre, vous devez passer commande **avant le vendredi 6 décembre**. Le cartonnage est sur le thème de Noël. Si vous commandez au-delà de cette date et c'est possible tout le mois de décembre, vous ne recevrez les photos qu'en janvier. Merci de votre compréhension.

Un grand merci pour vos commandes de chocolats de Noël, ils arriveront bien évidemment courant décembre. Pour les sapins de Noël, nous vous avons transmis une feuille la semaine dernière, nous sommes en partenariat avec les fleurs du vent et Kyriel. Il faut juste présenter le coupon donné sur la fiche lorsque vous récupérez votre sapin dans un de ces magasins. **Nous vous remercions de nous ramener votre coupon d'achat afin de pouvoir comptabiliser les ventes.**

APEL ECOLE ARZMAEL

apel.arzmael29810@gmail.com

➤ LE TRAIL DES RIBINES DE L'ABER ILDUT

3^{ème} édition
Trail
Les Ribines De L'Aber Ildut
Plouarzel
Dimanche 8 Décembre 2019
8 km **NEW**
15 km
24 km
courses enfants
partenaire
Ecole Arzmael
Défi Matthieu Craff
Le Télégramme
LE SAINT
TOUT COMMENCE ENFANISTÈRE
even
BioMer

La troisième édition du trail des Ribines de l'Aber Ildut se déroule dimanche 8 décembre.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui vont contribuer au bon déroulement de cette journée (cf tableau pièce jointe).

Il nous manque encore quelques bénévoles. Nous comptons sur vous.

Une réunion est proposée le **mardi 3 DECEMBRE à 20h30** (hall principal, classe CE2) pour les commissaires, la sécurité sur le parcours et le ravitaillement parcours. Un grand merci à tous pour votre présence.

Cette année, les Ribines proposent de soutenir l'association « **Odyssée** », association créée dans le but de sensibiliser sur le cancer du sein. Les dons collectés permettent à l'association de financer la recherche. Vous pouvez retrouver plus d'informations sur le site de

l'association :

<https://www.odyssea.info/>

ODYSSEA
ensemble contre le cancer du sein

Concernant la course des enfants voici de plus amples renseignements :

14h00 : courses pour les enfants nés en 2014 – 2013 – 2012, distance de 400 mètres

14h20 : courses pour les enfants nés 2011- 2010 et 2009, distance de 800 mètres.

14h40 : courses pour les enfants nés en 2008 et 2007, distance 1500 mètres.

Les inscriptions se feront à partir de 13h00 à la salle Kerven. Une participation d'un euro vous sera demandée par inscription. Une médaille sera remise à chaque enfant.

Nous vous demandons également de ramener dimanche 8 décembre l'autorisation parentale ci-dessous pour l'inscription de votre enfant. Si vous n'avez pas d'imprimante, vous pouvez la réclamer directement à l'école par l'intermédiaire d'un mot dans le cahier de votre enfant.

Cette année, afin de prévoir un petit ravitaillement pour les enfants, nous demandons aux familles qui le souhaitent de **rapporter un gâteau**.

Merci à tous pour votre participation. Au plaisir de vous voir le 8 !

Autorisation parentale pour un participant mineur

Je soussigné(e) Monsieur/Madame demeurant à
..... et

agissant en qualité de Père, Mère, ou Représentant légal (*razer la mention inutile*)

Autorise mon fils/ma fille : Né(e) le à
.....participer à la course enfant les « Ribines de l'Aber Ildut » le
dimanche 8 décembre 2019.

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Fait le : à

Signature :

- Famille peut rapporter gâteaux.

➤ **DATES IMPORTANTES (à noter dans vos agendas) :**

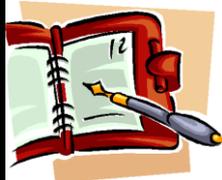
DIMANCHE 8 DECEMBRE : TRAIL organisé par des parents d'élèves. N'hésitez pas à consulter le site

<https://www.lesribinesdelaberildut.fr/> pour plus d'informations.

Un grand merci à tous pour votre participation et votre communication autour de cet évènement.

VENDREDI 20 DECEMBRE : Célébration de l'AVENT à 9h15 à l'église de Plouarzel.

VENDREDI 15 MAI : « 20 ans de l'école ». Si vous connaissez d'anciens élèves (présents à l'inauguration) ou d'anciens parents d'élèves qui ont participé à la construction de l'école, je vous remercie de me transmettre leur mail à l'adresse suivante ecolearz.plouarzel@free.fr.



➤ **PREVISION EFFECTIFS ANNEE 2020-2021**

Afin de pouvoir répondre à des prévisions d'effectifs de la rentrée 2020, je réalise une petite enquête du nombre d'enfants présents à l'école l'année prochaine. **Ainsi, si vous avez des enfants nés en 2017 ou en 2018 qui ne sont pas encore inscrits à l'école, veuillez me l'indiquer ci-dessous. De même, si vous pensez que vos enfants ne seront pas présents l'année prochaine du fait d'un déménagement ou autre, veuillez également me le préciser.**

Pour ceux et celles qui sont **certain d'être parmi nous** l'année prochaine, vous n'avez **rien à remplir.**
Les enfants sont réinscrits d'année en année.

Concernant l'inscription de votre enfant qui aura deux ans en 2020, je vous rappelle que nous ne pourrons les accueillir que dans la limite du possible, la priorité étant donnée aux enfants de 3 ans (nés en 2017). Nous privilégions ainsi les enfants nés les six premiers mois de l'année. (janvier à juin 2018). L'éducation nationale nous compte que 10% de ces enfants.

Nous ne prenons également que les enfants propres !

Depuis cette année, l'école est devenue obligatoire à 3 ans, cela concerne les enfants qui sont en PS2 (enfants nés, pour cette année, en 2016). Ces enfants doivent être scolarisés à la journée. Si ce n'est pas le cas, les parents doivent demander une dérogation auprès l'enseignante.

L'année prochaine, cela concernera les enfants nés en 2017.

CE PAPIER N'EST PAS UNE INSCRIPTION! Il faudra prendre contact avec moi pour convenir d'un rendez-vous avec votre enfant.

Merci de votre compréhension.

ENQUETE RENTREE 2020

Famille :

Parent(s) de : en classe de

.....en classe de

.....en classe de

Nous ne serons pas présents à la rentrée 2020 du fait de :

.....

Famille :

Parent(s) de : né(e) le

Pensons que notre enfant rentrera à l'école : (*barrer les mentions inutiles*)

- en septembre 2020 (**rentrée obligatoire pour les enfants nés en 2017**)

- en novembre 2020 (possible pour les enfants nés en 2018)

- en janvier 2021 (pour les enfants de 2018)

- en mars 2021 (pour les enfants de 2018)